

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 8 JUILLET 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Bazeilles, régulièrement convoqué le premier juillet deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire de la commune nouvelle de Bazeilles, Monsieur Guy LEPAGE.

Nombre de Membres 41, en fonction 40, qui ont délibéré : 30.

Étaient présents : M. Guy LEPAGE, M. Francis BONNE, M. Jacques BARILLY, M. Marc GUÉNIOT, Mme Martine THIERNESSE, M. Stephen KRAUS, Mme Claude DRUMEL, Mme Annie QUENTIN, M. Michel GAUTRON, Mme Maria SCHOUMAKER, M. René PETITDAN, M. Mistral BANA (Arrivé à 19h15), Mme Claudine CHATELAIN, M. Robert GALMOT, M. Bernard NOLEVAUX, Mme Anne MANDRA, M. Jean-Paul GRASMUCK, Mme Christelle CAHART, M. Patrick MALLY, Mme Isabelle PARENT, M. Michel BELDJOURDI, Mme Noémie MAYET, M. Bertrand CHEMIN, Mme Brigitte KLEIN, Mme Cindy DAVESNE, Mme Martine GOFFINET, M. Jean-Pierre SAC, M. Steve HABARY, M. Olivier BARBIER.

Absents excusés sans pouvoir : M. Pascal RODRIGUES DA SILVA, M. Bernard WATLET.

Absents : Mme Sophie DROZDOWIEZ, Mme Françoise MORETTE, Mme Myriam HIBLOT, M. Jean-Charles MASSIN, M. Frédéric JAUMOTTE, M. Michaël LEFEVRE, M. Nicolas SCHOUMAKER, Mme Marie-Madeleine BANA.

Absent excusé avec pouvoir : M. Arnaud FAUCHERON à M. Marc GUÉNIOT.

Secrétaire élu : M. Stephen KRAUS.

.....

Monsieur LEPAGE procède à l'appel des conseillers et fait lecture du compte-rendu de la séance du 26 juin 2019 qui est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire présente le point à l'ordre du jour.

DELIBERATION N°1 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DE LA RUE EDMOND MICHELET ET RUE EDMOND MICHELET PROLONGÉE :

Monsieur le Maire rappelle que la commission d'appels d'offres s'est réunie le 21 juin 2019 pour étudier les réponses transmises à l'occasion de la publicité du marché de travaux de mise en sécurité de la Rue Edmond Michelet et Rue Edmond Michelet prolongée. Le montant des travaux estimé est le suivant :

- Tranche ferme : 788.682,20 € HT,
- Tranche optionnelle : 149.304,00 € HT soit un total de 937.986,20 € HT.

Suite à la publicité qui a été réalisée : 3 entreprises ont répondu :

- COLAS,
- EUROVIA,
- EIFFAGE.

Après analyse des offres, les élus ont décidé d'attribuer les travaux à la société COLAS pour un montant HT de 905.839,60 € soit 1.087.007,52 € TTC.

Le démarrage des travaux est prévu à la fin du mois de juillet et pour éviter de perturber le bon déroulement des activités des entreprises de la zone d'activités, des feux tricolores seront installés.

Monsieur BONNE précise par ailleurs que le montant des travaux relatif à l'éclairage public s'élève à 31.798,94 €.

Adopté à l'unanimité.

Informations diverses :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Claude DRUMEL, adjointe en charge du cimetière qui informe le Conseil municipal sur la poursuite de la procédure de reprise. Il reste 127 tombes à reprendre. La poursuite de la procédure va faire l'objet d'un affichage en Mairie, au cimetière, et les familles vont être destinataires d'un courrier. A la fin de cette dernière étape, la procédure de reprise définitive sera mise en œuvre.

La séance est levée à dix-neuf heures trente.

Fait et délibéré, les an, mois et jour susdits.

Procès-verbal publié au Registre Communal des Délibérations.